

Le SOS des pionniers du commerce équitable

Précurseur du commerce équitable et créée en août 1987, l'entreprise coopérative Andines frôle la faillite. Ses amis ont lancé un appel à l'aide.

Éric Bureau | Publié le 17.08.2011, 07h00

SAINT-DENIS, RUE DE LA POTERIE, VENDREDI. Véronique Lacomme et Michel Besson, fondateurs et patrons de l'entreprise coopérative Andines, sont aux côtés de leur ami touareg Ishouab, venu leur rendre visite. Celui-ci vend par leur intermédiaire depuis 1997 des bijoux et de l'artisanat du Niger. | **(LP/E.B.)**

Pionnière du commerce équitable et de l'économie solidaire, Andines parviendra-t-elle à fêter son 25e anniversaire dans un an? Les deux fondateurs de la coopérative de Saint-Denis, Véronique Lacomme et Michel Besson, sont dans la plus profonde incertitude : « Nous étions en train de nous remettre de la crise qui, il y a deux ans, nous avait déjà contraints à licencier six personnes.

- [Un catalogue de 1200 produits](#)

Et voilà un nouveau coup sur la tête. Nous sommes pris dans une bataille juridique qui nous a coûté entre 60000 € et 80000 €. Nous devons trouver 100000 € avant fin septembre. Sinon, nous fermons. »

Conscients de la gravité de la situation, les partenaires et amis d'Andines, des Amap (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) à la municipalité de Saint-Denis, de « Politis » à la Confédération paysanne, relaient cet été un appel aux prêts et aux dons qui a déjà permis de récolter 50000 €. « Un superbe élan de solidarité, qui va de 20 € à 20000 €, s'enthousiasme Véronique Lacomme. Et pour la première fois depuis 1987, une banque vient de nous autoriser un découvert de 20000 €. Mais il nous faut encore trouver 30000 € à 40000 €. »

Comment cette coopérative, dont le sérieux n'est plus à prouver (lire encadré), a-t-elle pu en arriver là? A cause de problèmes de trésorerie liés à la crise, mais aussi, selon ses fondateurs, à l'association Halage, le bailleur du Phares, un bâtiment où ils ont été hébergés pendant neuf ans à L'Ile-Saint-Denis. L'entreprise s'estime victime d'un « acharnement juridique » et accuse Halage d'avoir tout fait pour les « expulser ». « Ils ont trouvé le prétexte d'installer une sortie de secours au milieu de notre réserve, accuse Véronique Lacomme. Et non contents de nous faire notre premier procès en vingt-quatre ans et de nous forcer à déménager, ils continuent de nous attaquer en référé pour non-paiement de loyer... Alors qu'on est partis il y a six mois. »

« C'est totalement faux, rétorque Elisabeth Masse-Bourgain, présidente d'Halage et élue à L'Ile-Saint-Denis. Nous avons tout fait pour trouver une issue positive. Un médiateur avait d'ailleurs trouvé une solution mais ils l'ont refusée. Nous n'avions aucune raison de les faire partir, c'est nous qui les avons fait venir. Avec mon mari (NDLR : Michel Bourgain, maire Verts de L'Ile-Saint-

Denis), nous avons été parmi leurs premiers actionnaires et le sommes toujours. Ce sont des militants que nous avons toujours estimés. Mais beaucoup n'ont pas compris leur attitude jusqu'aboutiste. »

« Cette histoire nous a fait une très mauvaise publicité, reconnaît Véronique Lacomme. Nous avons perdu des clients. Or, si nous fermons, c'est l'équivalent de 200 emplois à temps plein qui vont disparaître dans les pays avec lesquels nous travaillons. » De passage à Saint-Denis le jour de notre visite, leur ami touareg Ishouab, dont ils vendent de magnifiques bijoux et batiks depuis quatorze ans, confirme. « Andines fait vivre 50 ateliers et 80 familles au Niger. Si elle disparaît, elles vont revenir à leur niveau de vie des années 1980. Ce sera un coup dur. »